



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Coulongé

Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique local du 10 avril 2015

Ce comité technique, le premier avec le nouveau directeur, était consacré notamment au **budget** et à la **formation**. Des questions diverses, relatives aux différents services de la DiSI, ont été évoquées.

La CGT a lu une déclaration liminaire dont nous vous produisons un extrait (déclaration intégrale en ligne sur notre site) :

Ce comité technique intervient au lendemain d'une mobilisation de l'ensemble des salariés à l'appel notamment de la CGT et de Solidaires, qui considèrent que, même si nous n'en sommes pas – ou pas encore – dans la situation de la Grèce, la nôtre est grave : considérons les 6 millions de personnes en situation de chômage total ou partiel.

Le taux de grève à la DiSI Ouest a été significatif (...). D'autres collègues ont, malgré leur accord avec le mouvement, été travailler. L'amendement Lamassoure, imposant, au mépris des règles de droit européen, le trentième indivisible, n'y est pas pour rien.

De plus, à Paris et dans toute la France, à Nantes, Rennes et Tours notamment, quelque 300.000 salariés ont déferlé dans la rue. L'ampleur des manifestations, qui pour nous sont un franc succès, est une preuve irréfutable du mécontentement croissant des salariés devant la politique d'austérité menée par le gouvernement. Celui-ci ne pourra éternellement rester sourd aux justes revendications des salariés.

Cette politique d'austérité se retrouve également lorsqu'on examine les documents budgétaires de la DiSI.

L'examen en fut rapide, au vu de la brièveté des documents fournis. Sont-ce les économies de papier ou la volonté de cacher la misère qui expliquent le manque de précision de ces documents ?

Toutefois, impossible de dissimuler totalement la vérité : le budget de la DiSI est une nouvelle fois en baisse.

L'an dernier, M. Bellanger nous avait indiqué que nous arrivions déjà à l'os. Sommes-nous à la moelle cette année ? (...)

Concernant la formation professionnelle, nous constatons qu'il faudra bientôt uniquement parler d'e-formation. On entend la volonté de ne pas imposer de déplacements aux collègues, on voit surtout l'intention de faire des économies sur les frais de déplacements. Et tant pis si la qualité de la formation dispensée s'en ressent, nous en reparlerons.

Lors de ce CT, nous évoquerons l'avenir du service de formation professionnelle. Nous vous remercions de votre volonté de préserver le suspense, mais nous aurions apprécié de disposer de documents préparatoires nous permettant de faire notre travail correctement. Il en est de même sur l'atelier éditique de Tours. (...)

Bilan de la formation professionnelle 2014 pour la DiSI Ouest

Des tableaux statistiques, nous ont été présentés, mais ils ne sont pas exhaustifs. Il en ressort que les agents de catégorie C bénéficient beaucoup moins des formations.

La CGT le regrette, ils devraient avoir accès à une offre leur permettant d'améliorer leur qualification, pour qu'ils puissent connaître un vrai déroulement de carrière.

En moyenne, les agents réalisent 3,1 jours de formation par an, parmi lesquelles comptent les formations dites générales (par exemple, la déontologie) voire les e-formations.

Ces formations, même très bien animées, n'ont pas de réel rapport avec notre action professionnelle mais permettent de gonfler par la Direction les statistiques d'agents formés.

Par ailleurs, la CGT souligne les difficultés d'accueil dans des services surchargés de stagiaires en formation initiale, lorsque ceux-ci ne restent pas ensuite dans l'ESI.

Charte de la e-formation - ou le monde des Bisounours



Les e-formations sont mises en avant par la direction, au moins pour les formations courtes.

Avantage pour les agents : limite les déplacements qui nuisent à la vie personnelle.

Avantages pour la direction : limite les remboursements de frais de déplacements, le nombre de formateurs, bref : fait faire des économies tous azimuts.

Une charte a été réalisée, qui prévoit notamment : des équipements spécifiques pour les stagiaires (avec casques, affichettes « ne pas déranger », postes informatiques dédiés, tutorat (non systématique) ...

La CGT y voit un catalogue de bonnes intentions, mais, au vu de ce qui s'est réellement fait lors de la formation FDD, doute fortement de leur mise en application, et du réel bénéfice des agents de ces e-formations. Celles-ci doivent pour elle rester une alternative et surtout un complément à la formation présentielle, au choix de l'agent.

Plan local de formation 2015

Le plan présenté (que nous tenons à votre disposition et qui figure sur notre site) est issu des différents catalogues nationaux.

En raison des conditions extrêmement restrictives d'application du DIF, la CGT a voté contre.

Il semble en effet quasi impossible de faire une VAE avec le DIF. Une demande est en cours en 2015 à Rennes, mais elle ne semble pas cadrer faute de réorientation.

En revanche, la CGT s'est félicitée que la DiSI continue à organiser des oraux blancs pour préparer les concours.

Examen de l'exécution du budget 2014 et du budget prévisionnel 2015

Suite à la demande des organisations syndicales, le Directeur a promis que des documents plus complets seraient transmis aux représentants des personnels.

Globalement, la Direction nous a indiqué que les moyens de fonctionnement (par exemple les fournitures) diminuent de 10 % environ. Des travaux qui pouvaient jusqu'à présent être autorisés ne le seront plus. Certains PC utilisés pour la bureautique devraient voir leur vie (grandement) rallongée, et tant pis si les plantages se multiplieront ...

Le Directeur s'est montré particulièrement agressif sur ce sujet. Pour lui, les représentants

syndicaux n'ont pas vocation à être destinataires d'autant de documents qu'ils avaient auparavant. Nous ne devrions pas nous préoccuper de savoir à quoi sert le budget. Pour lui, nous devrions nous intéresser aux seules tendances d'évolution et non pas à la nature des dépenses. Nous avons dû batailler pour pouvoir voter sur le budget alors que de tout temps, c'est une pratique qui a toujours existé.

La CGT a voté contre ce budget.

Questions diverses

– réorganisation du service gardiennage de Rennes

Un agent contractuel est embauché pour remplacer un départ en retraite. La CGT aurait souhaité qu'il puisse être recruté sous statut de fonctionnaire.

– Plan de soutien PAU

L'ensemble des formations n'est pas garanti, si des défections avaient lieu en cours de route. En effet, il faut un minimum de 6 agents pour effectuer la formation. C'est dommage pour les candidats motivés.

– Aménagement d'un bureau pour les AST à Nantes Marsauderies

La CGT approuve le fait que ces collègues puissent – enfin – bénéficier d'un bureau en lumière naturelle.

– Mutualisation entre DiSI des services de formation professionnelle : le début de la fin des DISI ?

Une « expérimentation » sera mise en place entre les DiSI Centre et Sud Ouest. Mais bientôt toutes les DiSI seront concernées. En attendant, les agents du service formation de la DiSI Ouest sont dans le flou : leur mission devrait disparaître, dans quelle mesure, quand ? Et que leur proposera-t-on ? Mystère et boule de gomme. D'ailleurs, la direction a indiqué qu'elle ne demanderait pas de remplacement des collègues qui quitteront ce service en 2015. D'après la Direction, les formations locales ne devraient pas subir les conséquences de ces réformes.

La CGT n'est pas dupe : après la formation, d'autres services suivront. Et tant pis pour la proximité, déjà plus que relative à la DiSI.

– Fermeture de l'atelier éditique de Tours : et un de plus, avec cette fois deux collègues concernés. Les collègues ont été reçus par la chef de l'ESI. Pour la CGT, l'administration doit leur offrir des missions correspondant à leurs compétences au sein de l'ESI.

Autres sujets évoqués, notamment à l'initiative de la CGT suite aux rencontres avec les agents : (nous sommes à votre disposition pour tout complément) :

– Fin de la prime d'intéressement : cette prime annuelle est supprimée, et serait remplacée, pour les seuls collègues victimes d'une restructuration, d'une obole ponctuelle. Inacceptable pour la CGT.

– AT – cadastre d'Angers, notamment dans la perspective du départ du géomètre.

– Climatisation à Angers : elle sera réparée, dans certains services seulement

– Travaux de l'ESI de Tours (pour une meilleure répartition du bâtiment entre DRFIP et

DiSI). La CGT a rappelé que certains agents de la DRFIP (liaisons) devront continuer à pouvoir entrer dans l'ESI.

– Perte de la **mission système à Tours** : pas de date connue, les agents sont dans l'expectative. En revanche, on leur demande de participer activement au projet de réécriture de la paie, bref, de creuser leur tombe plus rapidement.

– Blocage des agents qui souhaitent entrer dans le **vivier pour les services de centrale**. Le nouveau directeur n'a pris aucun engagement de laisser partir les agents qui souhaitent rejoindre ces services, notamment les Nantais qui dans la même ville peuvent faire le même métier ... en gagnant plus que dans leur ESI !

– Services de **développement de Nantes Coulongé** : les effectifs sont réduits et les services fragilisés. Mais d'ici là, le DISI, il ne faut pas parler d'effectifs mais de stabilité dans l'engagement de missions de la centrale. Quand on sait que la centrale est toujours en recherche d'économie, il y a de quoi s'inquiéter. Quant au **RHB**, il devrait perdre ses deux agents d'un coup en septembre, les remplaçants éventuels n'auront aucune expérience dans le service.

– Permanences du **CQMF** à Nantes Marsauderies : le volontariat affiché est tout relatif, et les agents dépassent souvent les limites de temps de travail réglementaires, nous l'avons une nouvelle fois rappelé.

– Formations **Fidji** à Rennes : avant de se former, les agents échaudés veulent être assurés qu'ils s'en serviront. Réponse du directeur : « allez faire la formation, après on verra ! Si Rennes ne veut pas travailler, je peux donner la mission à d'autres » (sic)

– Suite de l'application de la loi **Tepa** à Rennes. Nous nous sommes fait l'écho des agents qui avaient le sentiment d'avoir été pénalisés au sujet de l'indemnité compensatrice et demandé à ce que des explications concrètes soient fournies. Pour le Directeur les explications données sont suffisantes...nous allons voir avec les collègues, ce qu'ils en pensent.

– Cas d'un collègue **victime de l'amiante** à Rennes. Nous avons voulu savoir ce qu'il advenait du recensement des agents potentiellement susceptibles d'être atteints et des contacts avec la DRFIP 35, notamment. Pour le Directeur, c'est un problème CHS et il n'est absolument pas question d'en parler en CT.... **Circulez, il n'y a rien à voir. Nous ferons notre travail d'information et de mise en garde, ne lui en déplaise. Des contacts sont déjà pris avec nos camarades CGT du 35 que nous devons rencontrer à ce sujet dans les jours à venir et avec le syndicat national.**

– Nous avons soulevé le cas des agents CID ou SIL rentrant tard le soir de déplacements et qui voient les heures effectuées non prises en compte par AGORA. **Réponse du directeur : Les agents concernés doivent noter ces heures et se les faire régulariser par leur chef de service.**

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire

Vos représentants : Yvic Kergroac'h , Mathieu Nivet, Thomas Pawlak, Jean Yves Détoc, Nathalie Azévédo (experte)
